



MA THÈSE EN **180** SECONDES

Créé en 2012 par l'Association francophone pour le savoir (ACFAS), le concours Ma thèse en 180 secondes (MT180) est devenue une réalité le 25 septembre 2014 grâce à la tenue de sa première finale internationale à Montréal. Il regroupe six (06) institutions parmi lesquelles figure l'Agence universitaire de la francophonie (AUF). Ce concours vise essentiellement à renforcer les capacités intellectuelles, relationnelles et de leadership des jeunes chercheurs de toutes les disciplines ; tel est son objectif.

Le public cible de ce concours comprend à la fois le grand public, les étudiants, les chercheurs, le milieu des entreprises et les médias. Pour prendre part à MT180, quel que soit le niveau de la compétition (internationale, nationale ou régionale), les participants doivent satisfaire aux conditions d'admissibilité suivantes :

- être inscrit ou avoir été inscrits dans un établissement d'enseignement supérieur ou de recherche du territoire dans lequel il participe au concours ;
- être inscrit ou avoir été inscrit dans un établissement d'enseignement supérieur ou de recherche dans un programme de doctorat recherche avec la rédaction d'une thèse (Ph.D.) ou avoir obtenu leur doctorat au cours des douze mois précédant la finale internationale ;
- présenter un état d'avancement suffisant du projet de recherche doctoral ;
- s'exprimer en français,
- Prendre part aux différentes sessions de formation organisées par le comité d'organisation national (cf. programme de formation).

Le concours se déroule en deux phases : d'abord sur le plan national et ensuite sur le plan international.

- Sur le plan national, une institution organisatrice est mise en place et s'engage à :
 - valider l'admissibilité des doctorants qui souhaitent participer au concours ;
 - organiser le concours dans un lieu public, accessible à tous ;

- ne percevoir aucun frais d'inscription, ni de droit d'entrée ;
- organiser des activités de rencontres et d'échanges en parallèle à la compétition ;
- composer un jury d'experts pour sélectionner les lauréats ;
 - La finale internationale de Ma thèse en 180 secondes est organisée sous l'égide d'un Comité international. Composé des représentants des institutions nationales qui organisent le concours, ce Comité est chargé de prendre les grandes décisions stratégiques relatives au concours de MT180, à son organisation, à sa promotion et à son développement.

Chaque participant a 180 secondes (03 minutes chrono) pour présenter son projet de recherche en français, devant un public hétérogène et avec l'appui d'une unique diapositive. Pour l'année 2018, le nombre total des participants à la grande finale de MT180 est limité à 20 ; d'où 20 pays francophones en compétition. Cette finale se tiendra le 27 septembre 2018 à Lausanne en Suisse.